



Genève, le 14 octobre 2026
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire

Œuvre emblématique de l'architecture-sculpture à Genève, la villa Kjellman est inscrite à l'inventaire des bâtiments dignes de protection

A Anières, lovée dans la pente face au lac, tel un mollusque contemplant le paysage, la villa Kjellman est la première réalisation genevoise de l'architecte Daniel Grataloup (1937-2026). Son caractère insolite et l'originalité de son mode de construction en font un véritable chef-d'œuvre, rare exemple d'architecture utopique sur le canton.



C'est sur les coteaux d'Anières que Daniel Grataloup, artiste protéiforme et architecte autodidacte, réalise entre 1970 et 1972 cette énigmatique villa. Ses formes organiques, aléatoirement percées d'ouvertures ovoïdes, l'apparentent d'emblée au mouvement de l'«architecture-sculpture» qui prône après-guerre la rupture avec l'orthodoxie moderniste. À l'opposé des habitations collectives et anonymes produites alors par milliers, la maison individuelle incarne au contraire selon lui le lieu idéal pour que s'épanouisse la liberté créatrice des architectes.



Défenseur d'une architecture aux formes libres, Grataloup ne cesse tout au long de sa carrière de faire l'éloge de la courbe. Il conçoit ainsi les espaces de la villa à partir de l'étude des gestes et déplacements de ses futurs occupants, l'enveloppe qui les délimite prenant ainsi l'aspect d'une peau souple, lisse et continue, une «solidification des mouvements». Afin de réaliser cet épiderme autoportant, l'architecte recourt à un mode de construction spécifique et inusité en architecture, le gunitage, qui consiste à projeter du béton sur une armature métallique à l'aide d'un canon à ciment (*cement gun*). Procédé rapide et économique, sa dimension expérimentale transforme le chantier en véritable *happening* où se brouillent les frontières entre conception et exécution, ce mode de faire autorisant toute sorte de corrections sur place.

Loin de se limiter à l'enveloppe, la conception organique de la villa s'étend naturellement à l'aménagement intérieur, au mobilier et à l'équipement technique de l'habitation. Grataloup charge par ailleurs l'artiste neuchâtelois Jean Latour d'en réaliser les portes en fonte d'aluminium et fait participer son épouse, la sculptrice Diana Schley, à la conception de la cheminée du séjour, inscrivant en quelque sorte la villa dans une démarche «d'architecture totale».

Conservée dans un état d'intégrité et d'authenticité remarquable, le prototype que représente la villa Kjellman est un manifeste qui a rapidement acquis une notoriété internationale. Elle est désormais inscrite à l'inventaire des immeubles dignes de protection.

Pour aller plus loin

- Recensement architectural du canton de Genève, fiche n° RAC-ANR-1036, office du patrimoine et des sites, 2023 ;
- Mounir Ayoub, « Daniel Grataloup, architecte-sculpteur », *Tracés*, n° 4, 17 février 2017, pp. 12-15 ;
- Raphaëlle Saint-Pierre, *Maisons-bulles. Architectures organiques des années 1960 et 1970*, Paris, Éditions du patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2015 ;
- Christian Dupraz, *Gunité over ? Plasticité du béton*, Genève, A/Éditions, 2013 ;
- Daniel Grataloup, *Architecture pour les dieux, pour les hommes*, Genève, Éditions du Tricorne, 2003, pp. 164-177 ;
- Isabelle Charollais, Jean-Marc Lamunière, Michel Nemec, « Maison individuelle à Anières », dans *L'architecture à Genève 1919-1975*, vol. 1, Lausanne, Payot, 1999, pp. 384-385 ;
- Michel Ragon, *Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme modernes*, tome 3 « Prospective et futurologie », Paris, Casterman, 1978, pp. 300-301 ;
- Claudio Maneri, « Villa à Anières, Geneva », *A+U*, n° 76, avril 1977, pp. 42-52 ;
- P. J., « Une habitation-sculpture à Anières (GE) », *Journal de la construction de la*

Suisse romande, n° 14, 31 juillet 1973, p. 57-61 ;

- Anonyme, « Habitation-sculpture 1247 Anièrès/GE », *Architecture suisse*, n° 3, septembre 1972, n.p.

Pour toute information complémentaire : M. Yvan Delemontey, architecte et historien du patrimoine, service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire, DT, T. 022 546 60 15.





